

FICHE ACTION – CPOM 2014 – 2018

PORTEUR DE L'ACTION :



27, rue du Forest d'Entrais

05000 GAP

Durée prévisionnelle de l'action : 5 ANS

Date de Démarrage : 01/01/2014

Date de Fin : 2018

Mise à jour de la fiche-action : Annuelle

1 – Titre de l'action

Prévention de la désinsertion professionnelle dans les Hautes-Alpes.

2 – Contexte de l'action

La loi de juillet 2011 a rappelé dans l'article L.4622-2 qu'il s'agissait d'une mission prioritaire pour les services de santé au travail. Le GEST 05, depuis plus de 10 ans participe activement aux cellules de maintien dans l'emploi puis aux cellules départementales de prévention de la désinsertion professionnelle en partenariat étroit avec la CARSAT (assistantes sociales), les médecins conseils et le SAMETH et la MDPH. Il était logique de formaliser ce partenariat existant.

3 – Objectifs de l'action

➤ Objectifs Stratégiques :

- Rendre les salariés concernés par ce risque acteurs de leur démarche.
- Impliquer le plus en amont possible les entreprises dans une démarche de prévention de ce risque.
- Améliorer la synergie entre les différentes structures intervenantes.
- Réduire la proportion de cas sans solution de reclassement ou sociale (c'est-à-dire réduire la proportion de recherche d'emploi).

➤ Objectifs Opérationnels :

- Dépister précocement les salariés présentant un risque de désinsertion (enregistrement systématique d'un indicateur de risque pour le maintien dans l'emploi lors de toutes visites médicales ou entretien infirmier).
- Communiquer les niveaux de risque (radar comparé aux résultats de la branche d'activité) aux entreprises avec CHSCT et travailler avec elles sur les moyens de prévention (pénibilité, GPEC...).
- Placer les visites de pré-reprise en priorité et favoriser les échanges avec les médecins traitants (courriers ou contacts téléphoniques) et avec les médecins conseils et assistantes sociales (réunions régulières).
- Intervenir précocement dans les entreprises après ces visites de pré-reprise pour favoriser la réflexion de reclassement le plus tôt possible.
- Signaler les cas complexe à la cellule départementale et participer activement à cette cellule et aux réunions d'information.
- Evaluer régulièrement les résultats obtenus et construire des plans d'amélioration.

4 – Nature de l'action

- Action dans l'Entreprise
- Accompagnement/Appui de l'Entreprise
- Formation généraliste (*Prévention des risques ...*)
- Formation spécifique
- Communication/Information/Sensibilisation
- Etude, Recherche, Diagnostic
- Production, Analyse ou valorisation d'Outils
- Action en faveur du maintien dans l'Emploi
- Autres (*préciser*) : _____

deu

5 – Cible de l'action

- Salariés
 - Salariés particuliers ayant un problème de santé pouvant justifier une RTH
- Entreprises (*taille à préciser*)
 - Moins de 10 salariés
 - De 10 à 50 salariés
 - Plus de 50 salariés
- Employeur/Encadrement
- Représentant du personnel
- Secteur d'Activité
- Branche Professionnelle
- Autres (*préciser*) : _____

6 - Moyens alloués à l'action par le SIST

Nombre de demi-journées : la participation aux cellules départementales et aux réunions d'information collective représente une vingtaine de demi-journées par an. Les autres actions font parties du fonctionnement en routine du service.

Nombre et qualité (*médecins, IPRP, IST, Assistante...*) des salariés du SIST : 3 médecins sont référents du service pour les cellules départementales, l'ergonome est plus particulièrement sollicité dans les cas demandant des aménagements de poste, de même que la psychologue en cas de difficultés lors du retour en entreprise. Mais l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire participe à l'action.

Autres : _____

Partenariats: Avec le SAMETH (rencontre régulière lors de réunion annuelle d'échange, documentation, échange d'information).

Avec les médecins conseils (réunion annuelle d'échange et lien directe électronique et téléphonique)

Avec les assistantes sociales de la CARSAT (réunion annuelle d'échange et liaison directe électronique ou téléphonique).

Tous les médecins du travail et un infirmier ont été formés à la méthode de prévention de la désinsertion professionnelle en 2011 avec l'ensemble des partenaires, pour les 2 autres infirmiers et l'ergonome, prévu en 2014.

7 – Nature des indicateurs de suivi & d'évaluation retenus

➤ Indicateurs Quantitatifs :

- Taux de risque pour le maintien dans l'emploi dans chaque entreprise (100% des entreprises).
- Nombre de visite de pré-reprise (objectif 4% de l'ensemble des examens médicaux par an).
- Nombre d'AMT pour risque pour le maintien dans l'emploi (objectif : 150 AMT par an).
- Nombre de cas traités en cellules départementales.
- Nombre d'aménagements « conséquents » réalisés par le SSTI (avec et sans la participation de l'ergonome) (objectif : 40 par an).

➤ Indicateurs Qualitatifs :

- Satisfaction des participants aux réunions d'information.
- Résultats obtenus par la cellule départementale (différentes solutions trouvées). plus de 70% avec une solution.

➤ Périodicité et/ou fréquence du suivi : Annuelle.

8 – ENGAGEMENTS DES PARTIES

➤ **SIST** : Décrit ci-dessus.

➤ **DIRECCTE** : Rappel des obligations des employeurs en matière de reclassement et présentation de cette action dans le cadre du COPIL régional sur la Charte du Maintien dans l'Emploi

➤ **CARSAT**:

- Interface de la DRP avec la cellule régionale de l'Assurance Maladie mise en place au titre de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle
- Poursuite de la coopération active existant depuis plusieurs années avec le Service Social de la CARSAT Sud Est dans le cadre de sa mission PDP.

09 – Evaluation de l'action

Evaluation Quantitative			
Années	2013	2014	2015
Indicateurs de départ	% risque maintien (7.7%) N visite de pré-reprise (792 = 4.6%) N AMT pour problème d'aptitude (185) N aménagements réalisés par le GEST05 (36) N cas traités en cellules (115) % cas avec solutions (22%)		
Indicateurs de suivi		% risque maintien N visite de pré-reprise N AMT pour problème d'aptitude N aménagements réalisés par le GEST05 N cas traités en cellules % cas avec solutions	
Indicateurs de résultat			% risque maintien N visite de pré-reprise N AMT pour problème d'aptitude N aménagements réalisés par le GEST05 N cas traités en cellules % cas avec solutions

Sub ✓

Evaluation Qualitative			
Années	2013	2014	2015
Indicateur 1	Présence réunion d'information		
Indicateur 2	Taux satisfaction sur les informations données		
Indicateur 3	Répartition des solutions trouvées		

10 - Outils & supports créés

Nom : « Parcours pour mon maintien en emploi et fiches de suivi » = Document pour les salariés.

Nature : Tableau avec les différentes étapes de la méthodologie de maintien en emploi et Fiche avec dates et synthèse des entretiens avec les différents partenaires.

Où les trouver ? : Réunion d'information collective (pochette d'informations) et / ou membres des cellules techniques départementales de Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

Valorisation de l'Action :